

ANNEE
SCOLAIRE
2020-2021

PROJET
PEDAGOGIQUE
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
PERISCOLAIRE
A MERCEY-LE-GRAND



TABLE DES MATIERES

Préambule

1. l'organisateur de l'accueil de loisirs.....	1
2. l'accueil de loisirs à Mercey-le-grand.....	2
3. la règlementation.....	2
4. Les modalités d'accueils du périscolaire.....	3
5. les locaux.....	3
6. Le public.....	4
7. L'accueil des parents.....	4
8. Les besoins fondamentaux de l'enfant.....	5
9. L'équipe d'animation.....	6
10. La vie quotidienne, les temps d'accueils périscolaire.....	7
11. Les intentions éducatives (PEDT)	8
12. Les intentions pédagogiques (PP).....	9
13. L'évaluation.....	10
14. Les réunions.....	10
15. Les partenaires.....	10
16. Le budget.....	11
17. La conclusion.....	11

Préambule

L'action de l'accueil de Loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. A ce titre, chaque directeur rédige avec son équipe, un projet pédagogique, dans lesquels les objectifs et le cadre de travail sont énoncés.

Le projet pédagogique est un document qui permet de donner de la cohérence et du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure. Il traduit en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant. Il est fondé sur la recherche de son épanouissement et de son implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble.

Le projet pédagogique un outil d'évaluation de nos méthodes, il est adaptable en fonction des besoins et des situations, il traduit les intentions et la politique du projet éducatif de la Communauté de Communes du Val Marnaysien.

1. L'organisateur de l'accueil de loisirs



La **Communauté de Communes du Val Marnaysien** est créée en 2014 selon la loi du 6 février 1992 dont les dispositions ont été prises par le code général des collectivités territoriales. C'est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 45 communes de 14013 habitants.

Elle a pour objectif d'établir un espace de solidarité, de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Parmi ses diverses compétences la **CCVM** gère sur le territoire :

- *L'aménagement d'une zone à vocation industrielle et artisanale*
- *Les ordures ménagères et la mise en place du tri sélectif*
- *L'eau et l'assainissement*
- *Un multi-accueil intercommunal et une micro-crèche*

LA **CCVM** organise le secteur jeunesse de ses territoires :

On compte 10 accueils de loisirs sur les communes de : Pin, Chambornay, Sornay, Montagney, Lavernay, Marnay, Recologne, Emagny, Corcelles Ferrières et Mercey-le-grand.

La multiplicité des ACM (accueil collectif de mineurs) de la **CCVM** favorise le travail en réseau, la cohésion des équipes d'animations et l'entraide sur le territoire.

Les activités périscolaires et extrascolaires sont organisées pour les enfants âgés de 3 à 17 ans

Les mercredis loisirs, les accueils extrascolaires, ainsi que les ateliers sportifs/culturels sont proposés sur différents sites de la **CCVM** : Marnay, Pin, Recologne, Montagney...

Des séances d'animations sportives sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés au sein des écoles.

2. L'accueil de loisirs à Mercey-le-Grand

Mercey-le-grand est une commune située en milieu rural à 25 minutes de Besançon (capitale Régionale).

En 2003, l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Mercey-le-Grand voit le jour. L'association des Francas (délégation du service public) gère la structure jusqu'en juillet (2020). A la rentrée 2020 l'accueil de loisirs est organisé par la CCVM.

L'ACM est ouvert aux enfants scolarisés du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Mercey-le-Grand, Cottier et Etrabonne, durant le temps périscolaire.

- ✓ L'école maternelle est située sur la commune Cottier
- ✓ L'école primaire d'Etrabonne accueille les enfants de GS – CP – CE1 – CE2
- ✓ L'école élémentaire de Mercey le grand accueille les enfants de CM1 – CM2

Les enfants des écoles d'Etrabonne et de Cottier sont contraints de se rendre à Mercey le Grand en bus pour être accueillis durant les temps d'accueils du péri-midi et/ou du péri-soir.

l'accueil de loisirs se situe :

6 rue de Saint-Vit 25410 Mercey-le-Grand

Au retour des vacances de la Toussaint les enfants intégreront un nouvel accueil de loisirs mis à disposition par la mairie à l'adresse suivante :

5 bis rue de l'église

25410 Mercey-le-Grand

3. La réglementation

- La gestion des activités périscolaires de la CCVM est agréée par la DDCSPP pour accueillir jusqu'à 50 enfants mineurs âgés de 3 à 11 ans sur le site de Mercey-le-Grand.
- Les inscriptions se font exclusivement auprès de la CCVM
Sur le portail famille du site internet de la CCVM (ccvm-marnay.portail-familles.net)
ou à l'adresse suivante : 21 place de l'hôtel de ville à Marnay (70150)

4. Les modalités d'accueil du périscolaire

les ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> Les lundis, mardis, jeudis, vendredis De l'année scolaire en cours 					
les inscriptions	<ul style="list-style-type: none"> Inscription et désinscription sur le portail famille Délai d'inscription et désinscription : J-1 avant 8h30 ouvrés (hors week-end et jours fériés) 					
les horaires	<ul style="list-style-type: none"> Le matin : 7h15 –8h30 Le midi : 11h30- 13h30 Le soir : 16h30-18h30 					
les tarifs	Q.F CAF	TARIF MATIN (7h20-8h45)	PÉRISCOLAIRE MIDI (avec repas)	TARIF SOIR PREMIÈRE HEURE		TARIF SOIR DEUXIÈME HEURE (17h30-18h30)
				ECOLE ETRABONNE ET MERCEY-LE-GRAND (16h20-17h30)	ECOLE COTTIER (16h40-17h30)	
	0 à 775	2,70 €	5,30 €	2,25 €	1,35 €	1,80 €
	776 à 1150	2,80 €	5,70 €	2,35 €	1,45 €	1,90 €
	1151 à 1500	2,90 €	6,00 €	2,45 €	1,55 €	2,00 €
1501 et +	3,05 €	6,35 €	2,60 €	1,70 €	2,15 €	

5. Les locaux

espace de restauration et d'activités	<ul style="list-style-type: none"> cuisine 1 salle d'activités/restauration pour les maternelles 1 salle d'activités/restauration pour les élémentaires
espace sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> Toilettes garçons/filles
espace extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> Terrasse de 35 m2

6. Le public

Les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs sont âgés de 3 à 11 ans, ils viennent des communes de MERCEY-LE-GRAND, de COTTIER et d'ETRABONNE. On compte de nombreuses fratries. La majorité d'entre eux se déplacent en bus durant la journée pour rejoindre l'école et/ou le périscolaire.

Les Accueils spécifiques

- Accueil spécifique d'un enfant dans le cadre d'une allergie, ou autre pathologie :
 - Un PAI (plan d'accueil individualisé) est mise en place en accord avec la famille.
- Accueil spécifique d'un enfant en situation d'handicap :
 - Un projet personnalisé est élaboré en fonction de la pathologie en accord avec la famille est les différents acteurs de la prise en charge de l'enfant.

7. l'accueil des parents

En raison du protocole sanitaire en vigueur, l'accueil des familles au sein de la structure reste exceptionnel.

Les animatrices accueillent les familles devant l'entrée de l'accueil de loisirs. Elles répondent et transmettent les informations aux parents concernant l'accueil de leur(s) enfant(s), c'est un moment de rencontre et d'échanges

8. Les besoins fondamentaux de l'enfant

Besoins de l'enfant par tranches d'âges	Besoins physiques	Besoins affectifs	Besoins psychologiques	Exemples d'activités associées
3/5 ans	Bien se reposer (nuit +sieste) Bien se nourrir Bonne hygiène	Affection Sécurité Être consolé Confiance Amour	Âge du « non » et du « je » Besoin de cadre Observateur, curieux Être à l'écoute	Jeux, activités manuelles et artistiques, imitations, pensée symbolique parcours sportifs... (30min maxi)
6/8 ans	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène	Affection Sécurité Être consolé Confiance Amour	Curieux Besoin d'explications Besoin de responsabilité	Jeux Jeux de mémoire, jeux sportifs, activités manuelles et artistiques (45 minutes)
9/11 ans	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène	Attention Autonomie (prémice) Pudeur Amour	Veut être grand...Autonomie et responsabilité Conflit et rébellion Ressentiment d'injustice Besoin de dialogue	Jeux de piste, chasses au trésor grands jeux jeux sportifs jeux de réflexion activités manuelles (30min à 1H)

9. l'équipe d'animation

L'équipe est composée de :

- 1 responsable d'animation titulaire du BPJEPS LTP
- 2 animatrices titulaire du BAFA

L'équipe d'animation est garante de la sécurité des enfants : morale, physique et affective. Ce qui réunit l'équipe c'est le projet pédagogique.

- 2 animateurs diplômés BAFA.

La mission et le rôle de l'animatrice :

L'animatrice assure un rôle de référent auprès des enfants. Elle propose et anime des activités ludiques et conviviales, en cohérence avec le projet pédagogique. Elle explique, participe et définit le cadre, mais laisse un champ aux propositions. Elle observe, analyse, anticipe et réagit en cas de besoins.

- elle conduit en autonomie, des activités d'animation permettant l'épanouissement de l'enfant,
- elle est dynamique, enthousiaste, tolérante et ponctuelle,
- elle respecte l'individu à part entière, (enfant, parent, collègue)
- elle fait preuve de bon sens,
- elle veille au rythme biologique de l'enfant et à son hygiène,
- elle reste à l'écoute des enfants et de leurs familles,
- elle aborde un comportement adapté,
- elle veille au respect du matériel, des locaux et des règles,
- elle travaille en équipe et fait circuler l'information,
- elle a un droit de réserve et de discrétion.

La mission et le rôle de la responsable d'animation :

Elle est le moteur de l'équipe elle transmet à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique.

- Elle fait partie de l'équipe d'animation,
- Elle veille à la réglementation, à la sécurité et au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs,
- Elle élabore le projet pédagogique avec les animateurs sur la base du projet éducatif,
- elle assure les tâches administratives, elle est le lien avec les partenaires et la hiérarchie,
- Elle veille par une présence active au bien-être de tous,
- Elle rencontre et privilégie le lien avec les familles,
- Elle est le responsable légal vis à vis du ministère de la jeunesse et des sports,
- elle forme et évalue son équipe et ses stagiaires,
- elle assure les soins et le contrôle la pharmacie.

10. La vie quotidienne

Une journée en accueil périscolaire se présente sous 3 périodes différentes qui sont des repères dans le temps pour les enfants.

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, un lavage des mains est fait à chaque entrée et sortie de l'accueil.

1) L'accueil périscolaire-matin

Le matin, avant l'entrée des enfants à l'école. Des activités sont proposées, sous la surveillance et la participation de l'équipe d'animation. Chaque enfant évolue à son rythme (Puzzles, dessins, créations manuelles, jeux de société...).

2) L'accueil périscolaire-midi

A l'issue de la matinée scolaire, les enfants sont conduits en salle de restauration. C'est un moment de partage d'échange et de convivialité. Le côté ludique de la découverte de chaque aliment est instauré par le principe du « on goûte à tout ». Si la contrainte horaire le permet une activité est proposée en fin de repas.

3) L'accueil périscolaire-soir

A la sortie de l'école : les enfants prennent un goûter, c'est un moment de partage et de convivialité.

Diverses activités (manuelles, sportives....) sont ensuite proposées aux enfants en lien avec le projet pédagogique.

Si les propositions d'animations ne correspondent pas aux envies de l'enfant.

Les animatrices mettent à disposition des jeux ludiques (matériel sportif, créatif, jeux de société...). Les enfants choisissent leurs activités, l'équipe d'animation joue avec eux et veillent à leur sécurité.

Les temps d'accueils périscolaire

Accueil péri-matin (arrivée échelonnée)	7h15 / 8h30
Accueil péri-midi	11h30/ 13h30
Accueil péri-soir (départ échelonné)	16h30 /18h30

11. Les intentions éducatives

De par ses actions, l'accueil de loisirs périscolaire permet la transmission des valeurs de l'éducation populaire tels que : le bien vivre ensemble, la socialisation.

Le projet éducatif (PEDT) de la structure périscolaire

Le projet éducatif de la communauté de communes du Valmarnaysien, dans ses grandes lignes, traduit l'intention de proposer aux enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs une diversité d'activités répondant à leurs besoins. L'accueil périscolaire a pour mission d'offrir une action éducative complémentaire de l'école et du cercle familial.

- **Développement des capacités physiques, psychomotrices, intellectuelles, socialisation, responsabilité et autonomie**
- **Mise en place de jeux permettant d'appréhender de manière ludique les aspects de la vie sociale et de développer l'entraide, l'esprit d'équipe, le respect d'autrui, des règles et de l'autorité :**
 - *Ateliers sous forme de cycles évolutifs et adaptés à l'âge des enfants qui favorisent la progression et le rythme de chacun*
 - *Activités en relation avec les associations, les institutions*
 - *Ateliers en relation avec le projet d'école*
- **Mise en place d'un comité de pilotage composé de l'équipe enseignante, l'équipe d'animation, les parents d'élèves et les élus de la collectivité :**
 - *Mise en place d'un échancier de rencontres (minimum 3 par an)*
 - *Observation et évaluation de l'impact sur le rythme de vie de l'enfant (niveau de concentration, fatigue, réussite scolaire....)*
 - *Evaluation régulière des projets mis en place : réflexion sur leur évolution et leur pertinence*

Le projet éducatif aspire à la mise en œuvre d'actions favorisant le partenariat institutionnel (école, mairie, associations...) et le lien aux familles.

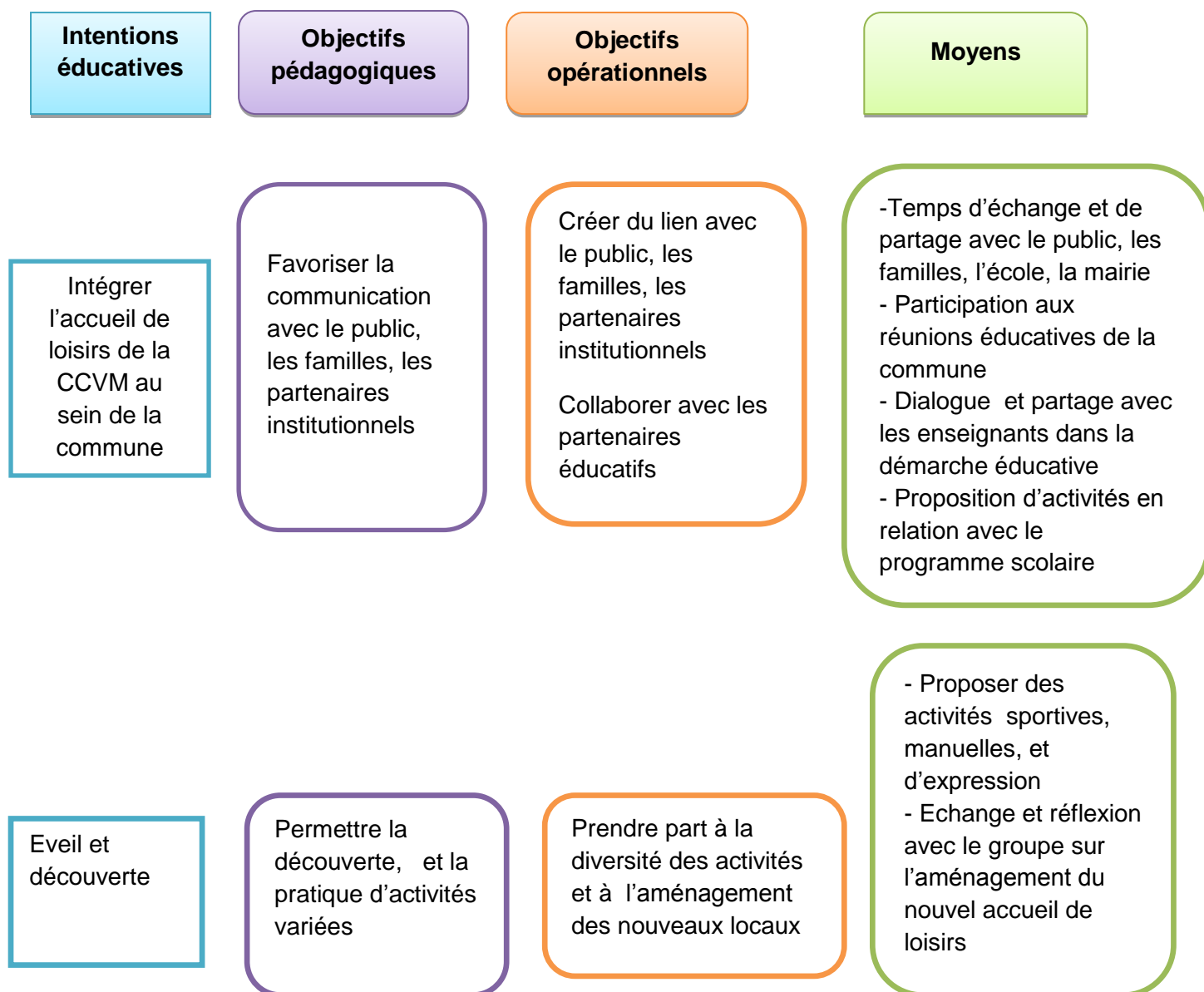
12. Les intentions pédagogiques

Le projet pédagogique traduit les intentions du projet éducatif. Il permet de donner du sens aux activités proposés et aux actes de la vie quotidienne.

Valeur défendue : « Le vivre ensemble », produit et construit par les Accueils Collectifs de Mineurs, relève d'un processus éducatif. Les enfants acquièrent des savoirs, (savoir-être et savoir-faire) qui leur permettent de bien ou mieux vivre ensemble dans leur vie quotidienne. Les enfants inscrits dans un environnement de diversité sociale et culturelle s'entraînent à partager harmonieusement leur lieu de vie.

Les objectifs pédagogiques :

- Favoriser la communication avec le public, les familles, les partenaires
- Permettre la découverte et la pratique d'activités variées



13. L'évaluation

A l' instant T, elle met en lumière la dynamique du centre aussi bien au niveau du personnel que des enfants.

L'équipe effectue une évaluation sur le plan collectif et individuel afin de mesurer les objectifs, de constater l'écart entre le « réalisé et le prévu ». Elle permet de proposer des évolutions face aux situations rencontrées et d'y remédier.

Qu'est- ce qu'on évalue ?

L'évaluation porte sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité au regard des intentions éducatives.

Les outils d'évaluation :

- ❖ L'évaluation auprès des enfants se présente sous différentes formes (smiley, tableau météo, forums de discussion...). Elle permet l'expression des enfants à travers leurs ressentis, leurs besoins et leurs idées.

14. Les réunions

Afin de s'assurer du bon fonctionnement et de l'approche des objectifs de la structure, différentes réunions sont mise en place tout au long de l'année :

- Une réunion d'équipe une fois par semaine
- Une réunion pédagogique une fois par semaine
- Une commission est prévu trois fois par an avec les représentants de la CCVM en charge du périscolaire, les élus locaux, les enseignants, les parents d'élèves.

15. Les partenaires institutionnels

- LA MAIRIE
- LES ECOLES
- LA CAF
- LA DDCSPP
- L'ETAT

16. Le budget

Période de l'ACM :

Dates d'ouverture : durant la période scolaire 2020-2021

Nombre de jours d'ouvertures : 138

Nombre maximum d'enfants accueillis : 50

ACM

Fournitures activités

goûter

Fournitures diverses

TOTAL

17. Conclusion

La volonté de la CCVM est de :

- répondre au besoin de mode de garde pour les parents,
- favoriser le bien-être et l'épanouissement de l'enfant,
- développer des actions en partenariat avec les écoles,
- créer du lien avec les associations locales pour d'éventuels projets communs.

L'accueil de loisirs de la CCVM à Mercey-le-Grand est un lieu où les enfants peuvent passer du bon temps et s'épanouir, en étant acteurs de leurs loisirs. L'équipe d'animation s'engage en tout premier lieu à recevoir les enfants et les familles dans un climat de confiance mutuelle. Les animatrices travaillent en cohésion afin de favoriser le bon fonctionnement de l'accueil dans l'intérêt de tous.